

## **Communiqué des enseignant-e-s encadrant-e-s du voyage scolaire à Venise**

Nous, enseignant-e-s encadrant-e-s du séjour à Venise organisé par M. Jeune du 22 au 27 mai, tenons à dénoncer les conditions dans lesquelles la fin du voyage s'est déroulée.

Dès le jeudi 25 mai, nous avons failli écourter le séjour d'un élève qui avait fait preuve d'insolence et le soir-même nous avons constaté qu'une porte d'une chambre de l'hôtel où nous séjournions avait été défoncée (serrure déformée, encadrement et gâche arrachés, porte perforée de coups). Nous avons veillé jusqu'à 2h30 du matin pour rechercher une solution à cette situation qui nous semblait d'une gravité inouïe, comportant une dégradation matérielle importante. Par conséquent, une décision immédiate s'imposait pour éviter de laisser entendre qu'ils pouvaient dégrader l'hôtel, répondre avec insolence et continuer à bénéficier de tout ce que le voyage prévoyait. Nous avons donc pris la décision de sanctionner certaines chambres du couloir, identifiées comme particulièrement agitées et en rupture répétée avec les règles de vie collective pourtant maintes fois rappelées : nous avons décidé la confiscation des téléphones après information aux parents et l'exclusion de la visite prévue en matinée.

En plus de ces incidents, une partie des élèves de la seconde 9 n'a cessé de remettre en question notre autorité et la légitimité des règles collectives. Ce manque de respect -bien plus grave qu'une agitation à laquelle l'on peut s'attendre en voyage scolaire- a été nuisible au bon déroulement du séjour pour les autres élèves, le chauffeur, le personnel, les client-e-s de l'hôtel et les enseignant-e-s.

Voici quelques exemples de propos qui nous ont été adressés durant le séjour :

- à un enseignant qui rappelle au respect des consignes : « L'esclavage, c'est fini », « Je ne suis pas hypocrite, je ne respecte que les règles qui me conviennent » ;
- à une enseignante qui impose le respect du couvre-feu, la réponse est « Non » ;
- à une enseignante qui rappelle la différence entre vacances et voyage scolaire : « Peut-être qu'on se comprend pas, vous et moi » ;
- à un enseignant s'avançant pour confisquer, comme annoncé, le téléphone d'un élève et, essuyant un refus, menaçant de lui confisquer toute la sacoche : « T'es fou toi », « Tu vas te calmer mon pote » ;
- aux enseignant-e-s rappelant le respect de l'horaire et demandant de regagner le car au lieu de continuer des achats sur l'aire d'autoroute : « Ça va pas se passer comme ça, vous allez voir... ».

À cela s'ajoutent les témoignages d'élèves qui ont subi, sans le cautionner, cette attitude et ce climat irrespectueux et agressifs. Ils nous ont relaté le comportement de leurs camarades quand les consignes étaient données ou qu'un-e enseignant-e prenait la parole : remises en question permanentes de notre autorité, tchip, insultes.

Le 26 mai au soir, lors du retour en car, les enseignant-e-s ont dû gérer de nouveau une situation difficile. Des élèves ont brusquement renversé un rayonnage de confiseries dans la supérette d'une aire d'autoroute. Les élèves responsables (en partie des seconde 9) ne se sont ni manifesté-e-s, ni excusé-e-s, ni proposé-e-s collectivement pour aider le personnel à ramasser les centaines de bonbons répandus dans le magasin : nous avons dû régler la facture de 34 euros et retarder le départ du car d'une trentaine de minutes pour récupérer les images

de vidéosurveillance, qui montrent des élèves prenant la fuite, hilares pour certain-e-s. Il a fallu attendre le lendemain pour que ces dernier-e-s reconnaissent leur responsabilité, s'excusent et nous remboursent.

Arrivé-e-s à Sevran à 14h10, après 15 heures de car, nous avons dû faire face à l'hostilité et l'agressivité de certains parents des élèves concerné-e-s par les sanctions, soutenus par un groupe de seconde 9. Ces derniers (parents et élèves) nous ont accusé-e-s de maltraitance et ont remis violemment en cause nos décisions, formulant en outre des griefs erronés, contradictoires, voire mensongers :

- Sur la punition du matin (exclusion de la visite prévue) qui a consisté, dans les faits, à isoler les élèves pendant deux heures, qui se sont assis puis ont joué ensemble à l'ombre dans la gare de Venise, sous la surveillance constante de deux enseignant-e-s, avant de rejoindre le reste du groupe pour la pause déjeuner et l'après-midi. Les élèves : « On nous a traités comme des chiens » ; les parents : « Vous avez manqué à vos responsabilités », « Vous les avez laissés toute la journée dans le car sans leur adresser la parole », « Comment comptez-vous nous rembourser l'activité non faite ? », « Vous les avez laissés sans surveillance », « Vous les avez laissés sans manger », « Nos enfants c'est pas des animaux ».

- Sur la confiscation des téléphones : les parents étaient informé-e-s par nous-mêmes et par la direction et nous avons laissé aux élèves un préavis d'une heure pour leur permettre de communiquer la situation à leur famille. Les remarques des parents ont été : « On était sans nouvelles, on a craint pour leur sécurité, vous ne réalisez pas » ; celles des élèves : « Le prof là-bas il a cassé mon portable », « Je porte plainte parce qu'il m'a frappé ».

- Sur notre légitimité à faire respecter les règles et sanctionner : « Vous savez très bien qu'en colonie on ne respecte jamais le couvre-feu », « Je sais ce que c'est qu'un voyage scolaire, j'en ai fait quand j'étais jeune ».

- De manière plus générale, sur le séjour : « Tout ça pour 400 euros », « Tous les jours des sandwiches au fromage, c'est scandaleux ».

Enfin, parce que nous avons pris la décision d'isoler un élève manifestement harcelé, qui s'est plaint auprès de nous de sa souffrance et de son angoisse devant l'ambiance de sa chambre, des parents d'élèves ont affirmé : « De toute façon, on sait tous que ce garçon a des soucis », « C'est un voleur de lunettes », « L'appeler *Machu Pichu*, c'est pas du harcèlement ».

Ces agressions verbales se sont doublées de propos insultants et de menaces face aux réponses de certain-e-s enseignant-e-s : « C'est qui, elle ? » (désignant une enseignante), « Changez de ton car vous ne savez pas comment je peux réagir ».

Mme Stoque, présente sur place à l'arrivée du car, a dû intervenir plusieurs fois pour nous apporter son soutien, en vain, face à l'invective. Elle a souhaité nous faire rentrer dans le lycée, jugeant que la situation était tendue et que nous étions finalement menacés par l'attroupement de plusieurs adultes et élèves virulent-e-s à notre rencontre, en particulier à l'encontre de M. Jeune. Cette situation a duré une vingtaine de minutes avant de pouvoir regagner le lycée. Nous-mêmes ne sommes rentré-e-s chez nous qu'à 17h, sans même penser à déjeuner.

Nous tenons ici à remercier les parents des élèves et les élèves qui nous ont malgré toute cette scène témoigné chaleureusement leurs remerciements.

Parce que cette situation ne peut pas rester impunie, parce qu'un voyage scolaire ne relève pas de l'obligation de service et que, sans attendre de manifestations excessives de gratitude, les enseignant-e-s sont en droit d'attendre un respect non négociable de leur personne et de leurs décisions, nous attendons la réunion avec la direction prévue dès mardi 31 mai 8h pour que toutes les décisions visant à protéger l'équipe encadrante encore épuisée et sous le choc soient prises.

L'équipe du voyage à Venise.